



Exigences sur les vins qui n'ont pas encore été importés aux États-Unis

Les inscriptions ne doivent pas être enregistrées auprès d'un importateur afin d'être admissible aux Prix du vin.

Nous serions heureux de fournir une assistance de certificat d'approbation d'étiquette (COLA) pour dédouaner les vins ou les spiritueux si vous N'AVEZ PAS d'importateur.

Le processus peut prendre plus de 10 jours ouvrables.

Pour le traitement du certificat d'agrément d'étiquette (COLA)

1. Inscrivez vos vins ou spiritueux aux TEXSOM Awards en ligne ou via un formulaire d'inscription papier à app.texsom.com/. Dès votre entrée, nous recevons les informations nécessaires pour créer la demande de dérogation COLA: Nombre de bouteilles et taille des bouteilles (750 ml ou autre), société / marque de l'entrée, type de spiritueux ou de vin, et millésime.
2. Envoyez un courriel à info@texsom.com pour demander de l'aide avec la soumission de la déclaration COLA, pour poser des questions ou pour faire des demandes additionnelles.
3. L'équipe des Prix du vin créera une lettre de demande COLA et la traitera auprès du TTB par le biais de notre partenaire d'importation.
4. L'équipe des Prix du vin vous enverra un courriel contenant la déclaration COLA à inclure dans votre expédition.
5. Complétez et incluez la facture commerciale pour les envois internationaux en notant le contenu comme «vins» ou «spiritueux» pour échantillon uniquement, «non à vendre».
6. Veuillez ne pas expédier vos soumissions ou payer vos participations avant d'avoir reçu votre approbation de renonciation COLA de notre part.
7. Les taxes et les droits de douane sur les produits importés doivent être payés par l'expéditeur/participant
8. Toutes les marques de pays d'origine seront indiquées en Anglais, et chaque expédition individuelle portera une étiquette indiquant :
 - a. "Sample Only - Not For Sale" ou un énoncé semblable
 - b. Chaque contenant individuel portera une étiquette avec l'avertissement de santé gouvernemental exigé par la loi
 - c. Le produit portera également une étiquette indiquant "Contient de sulfites"

Si vous avez un importateur, vous pouvez traiter les documents de certificat d'approbation d'étiquette (COLA) pour permettre aux vins ou spiritueux de passer la douane avec votre propre importateur.

Si vous avez des questions additionnelles, contactez-nous à tout moment au 214.886.1665 ou à info@texsom.com.